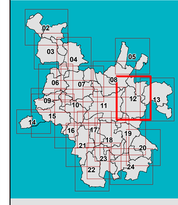
Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Rennes Métropole



D-2 RÈGLEMENT GRAPHIQUE

D-2-2 Plans thématiques

D-2-2-3 Gestion des eaux pluviales

Plan D-2-2-3.12

Cesson-Sévigné / Thorigné-Fouillard

Élaboration approuvée par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 19/12/2019
Modification n°2 approuvée par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 19/06/2025

Échelle : 1 / 10 000
Juin 2025

RENNES MÉTROPOLE

Éléments de contexte

Limite communale

Parcelle et bâti cadastral

Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)

Gestion des eaux pluviales

La légende indique systématiquement l'ensemble des informations identifiées sur la métropole (par simplification).
Toutes les communes ne sont pas pour autant dotées de toutes ces thématiques sur leur territoire.

Indicateur de capacité d'infiltration des sols

Secteur interdit à l'infiltration des eaux pluviales

Secteur non obligatoire à l'infiltration des eaux pluviales

Secteur obligatoire à l'infiltration des eaux pluviales

N

Sources : ©Rennes Métropole (SPEU/UCUF), juin 2025 ; ©DGFiP (cadastre), mars 2024 ;
©Rennes Métropole (SDTIG), (Référentiel Topographique très Grande
Échelle de Rennes Métropole (RTGE)), mars 2024 ;
©BRGM (données infiltration au 50000), oct. 2018
Réalisation : ©Rennes Métropole (SPEU/UCUF), juin 2025
Logiciel SIG : ArcGis 10.3.1
Système de référence : RGF93 CC48 (IGNF : LAMBCC48 - EPSG : 3948)

0 100 200 400 600 m